



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

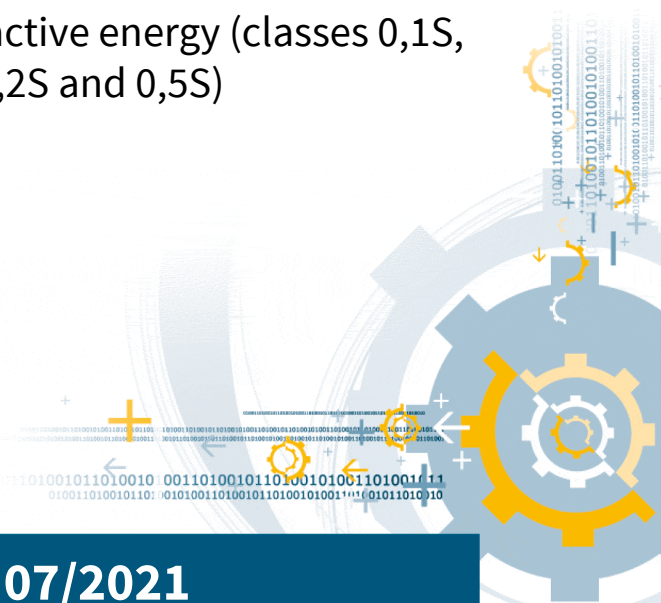
ILNAS-EN IEC 62053-22:2021/ A11:2021

Equipement de comptage de l'électricité - Exigences particulières - Partie 22: Compteurs statiques d'énergie active en courant alternatif

Elektrizitätszähler - Besondere
Anforderungen - Teil 22: Elektronische
Wirkverbrauchsähler für Wechselstrom
der Genauigkeitsklassen 0,1 S, 0,2 S und

Electricity metering equipment -
Particular requirements - Part 22: Static
meters for AC active energy (classes 0,1S,
0,2S and 0,5S)

07/2021



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN IEC 62053-22:2021/A11:2021 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN IEC 62053-22:2021/A11:2021.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN IEC 62053-22:2021/A11:2021

NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

EN IEC 62053-22:2021/A11

Juillet 2021

ICS 17.220.20

Version française

**Equipement de comptage de l'électricité - Exigences
particulières - Partie 22: Compteurs statiques d'énergie active en
courant alternatif (classes 0,1S, 0,2S et 0,5S)**

Elektrizitätszähler - Besondere Anforderungen - Teil 22:
Elektronische Wirkverbrauchszähler für Wechselstrom der
Genauigkeitsklassen 0,1 S, 0,2 S und 0,5 S

Electricity metering equipment - Particular requirements –
Part 22: Static meters for AC active energy (classes 0,1S,
0,2S and 0,5S)

Le présent amendement A11 modifie la Norme européenne EN IEC 62053-22:2021; il a été approuvé par le CENELEC le 2021-05-19. Les membres du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale au présent amendement.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du centre de gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CENELEC.

Le présent amendement existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CENELEC dans sa langue nationale, et notifiée au centre de gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CENELEC sont les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



Comité Européen de Normalisation Electrotechnique
Europäisches Komitee für Elektrotechnische Normung
European Committee for Electrotechnical Standardization

Centre de gestion du CEN-CENELEC: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

© 2021 CENELEC Tous droits d'exploitation sous quelque forme et de quelque manière que ce soit réservés dans le monde entier aux membres du CENELEC.

Réf. N° EN IEC 62053-22:2021/A11:2021 F